

Feuille de route énergétique : un désaccord de fond qui pourrait faire tomber le gouvernement

écrit par Jeanne la pucelle | 3 avril 2025



L'Assemblée nationale, illustration (BERTRAND GUAY/AFP via Getty Images)



L'Assemblée nationale, illustration (BERTRAND GUAY/AFP via Getty Images)

PAR [GERMAIN DE LUPIAC](#)

31 mars 2025 17:12 Mis à jour: 31 mars 2025 19:23

Le ministre de l'Industrie et de l'Énergie Marc Ferracci s'est dit « ouvert » à un débat « y compris avec un vote à la fin » sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), alors que le RN fait planer la menace d'une censure en cas d'adoption par décret.

Ce projet a fait l'objet de plusieurs avis sceptiques ces dernières semaines de la part du Haut-commissaire à l'énergie atomique, du Conseil supérieur de l'énergie et du Haut conseil pour le climat, après une concertation des acteurs lancée fin 2024.

Dans ce contexte, le RN a appelé à soumettre au Parlement le texte du PPE3 qui « prévoit 100 milliards de dépenses pour les énergies intermittentes, dont 37 milliards uniquement pour le raccordement des éoliennes en mer ».

Même front renversé du côté des sénateurs qui dénoncent

l'absence de « vision globale » derrière la feuille de route énergétique et appellent le Premier ministre François Bayrou à revoir sa copie. *« Sur un sujet aussi majeur pour l'avenir de notre pays, il nous semblerait totalement inconcevable que la représentation nationale soit ignorée »*, assurent-ils, alors que **le gouvernement veut également recentrer son soutien à l'énergie solaire.**

En filigrane, des prix de l'électricité qui ne vont cesser d'augmenter dans les prochaines années, sous la pression de l'objectif de neutralité carbone donné par l'Union européenne et du coût astronomique de l'installation et du rendement des énergies renouvelables par rapport à l'énergie nucléaire.

Un sujet qui pourrait, après avoir fait tomber le gouvernement Barnier, sonner le glas du gouvernement Bayrou.

Plus de 160 sénateurs appellent à revoir la feuille de route énergétique

Mi-mars, plus de 160 sénateurs de la droite et du centre ont appelé François Bayrou à « renoncer » à la publication imminente de la PPE, fustigeant l'absence de « vision globale » derrière cette feuille de route.

Dans un courrier largement cosigné, les parlementaires interpellent le Premier ministre pour l'inciter à « reprendre le travail » sur les ambitions énergétiques de la France afin de « permettre au Parlement de voter sur le futur mix énergétique » du pays.

La troisième Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), qui fixe des objectifs en matière de production et de consommation d'énergie sur la période 2025-2035 pour mettre la France sur la voie de la neutralité carbone en 2050, **est en voie de finalisation pour être**

adoptée par décret au début du mois d'avril.

« La concertation publique sur le sujet aurait dû faire sensiblement évoluer ce projet mais cela n'a malheureusement pas été le cas », s'inquiètent les premiers signataires du courrier des sénateurs, Vincent Delahaye (centriste) et Stéphane Piednoir (Les Républicains).

Les deux sénateurs regrettent que le travail parlementaire soit « ignoré », en référence à une proposition de loi du Sénat sur la programmation nationale de l'énergie, adoptée à l'automne à la chambre haute et mettant en avant le choix du nucléaire, et à une commission d'enquête sur le prix de l'électricité menée l'année dernière.

La trajectoire présentée dans le projet de PPE3 prévoit de ramener la part des énergies fossiles dans la consommation finale énergétique en France de 58 % en 2023 à 42 % en 2030, puis 30 % en 2035. Dans le même temps, l'électricité augmentera de 27 % à 34 % puis 39 % et les énergies renouvelables hors électricité (géothermie, biomasse...), de 15 % à 23 % puis 30 %. Cela donne une idée des coûts colossaux à venir pour le contribuable dans les prochaines années, pour continuer de raccorder les énergies renouvelables.

Le RN pousse pour un débat et fait planer la censure

Le Rassemblement national a présenté le 25 mars un texte pour réclamer un débat au Parlement sur la planification énergétique, promettant en cas de passage du gouvernement par décret un recours juridique, et faisant ouvertement planer la menace d'une censure.

Le Premier ministre « doit annoncer que la Programmation pluriannuelle de l'énergie fera l'objet d'un débat et d'un vote à l'Assemblée, et non imposée en catimini par

décret », a annoncé Marine Le Pen sur X, jugeant « toute autre décision impardonnable ».

« Si vous ne consultez pas le Parlement nous aussi nous allons vous rendre un hommage à la Luc Rémont, en vous renvoyant », a lancé aux Questions au gouvernement le député RN Jean-Philippe Tanguy, en référence à la non-reconduction du patron d'EDF.

Jean-Philippe Tanguy a abondé en conférence de presse, appelant à « l'application de la loi énergie et climat de 2019 », qui dispose qu'une « loi détermine » tous les cinq ans « les objectifs et [...] priorités d'action de la politique énergétique nationale ».

S'ils ne partagent pas les choix des sénateurs, les députés RN espèrent se servir de la proposition de loi sénatoriale LR adoptée à la chambre haute à l'automne 2024 pour ouvrir les débats à l'Assemblée.

De quoi fonder le dépôt d'une motion de censure si le gouvernement ne passe pas devant le Parlement ? « Le recours (juridique), il est certain. La motion de censure, Marine Le Pen et Jordan Bardella décideront », précise Jean-Philippe Tanguy, alors que le RN avait déjà fondé une partie de son argumentaire contre Michel Barnier sur les tarifs de l'électricité.

« Je vois les mêmes signes d'alerte qu'avant la censure de Barnier », analysait un député du groupe Droite républicaine.

Le ministre de l'Industrie veut temporiser

« Je suis tout à fait ouvert à l'idée de débattre [...] y compris un débat avec un vote à la fin », a déclaré le ministre à propos du PPE3.

Il a toutefois complété que les objectifs censés être

mis en œuvre par la PPE « sont fixés par la loi, par exemple, l'objectif d'atteindre 33 % d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique pour 2030 [...] La PPE qui est prise par décret [...] décline cet objectif ».

« Nous réfléchissons au fait de débattre », a-t-il ajouté, précisant que ce débat aurait lieu à l'occasion de l'examen par l'Assemblée d'une proposition de loi du sénateur Daniel Gremillet (LR) sur la programmation énergétique.

Le mauvais bilan énergétique et financier du renouvelable en question

Dix ans après la COP21 et près de 15.000 milliards de dollars (dont 2000 milliards en Europe) investis dans les énergies renouvelables, **le bilan de la transition énergétique est désastreux**, si l'on en croit une tribune publiée sur le *JDD* de Philippe Charlez, expert des questions énergétiques, et Nicolas Meilhan, ancien conseiller scientifique auprès de France Stratégie.

L'Union européenne s'est fixé comme objectif d'atteindre la neutralité climatique en 2050 et est en train de négocier « **l'objectif 2040** », pour lequel elle recommande une baisse de 90 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990.

Mais la finance dite durable est aux prises avec des difficultés grandissantes, entre faibles rendements, accusations d'écoblanchiment et oppositions politiques, quand de grands groupes industriels comme Shell et BP décident de diminuer drastiquement les investissements dans le renouvelable par manque de rentabilité.

Alors qu'EDF vient d'annoncer des bénéfices record pour 2024, avec 11,4 milliards d'euros de profits engrangés, les Français vont être appelés à contribuer davantage

dès 2025 pour financer les investissements colossaux liés à la transition énergétique. La Commission de régulation de l'énergie confirme que l'augmentation du prix de l'électricité est liée aux énergies renouvelables et au développement du nombre de raccordements des éoliennes ou des champs de panneaux solaires au réseau électrique.

Le « Green Deal » ou « Pacte vert », qui a été introduit en Europe en 2019 suite à la COP21, s'est traduit par des normes punitives dans les domaines du transport, de l'énergie, de l'industrie et de l'agriculture, et une augmentation des prix de l'énergie drastique pour les consommateurs à cause des quotas imposés de renouvelable.

Malgré le fait que la France est déjà l'un des pays développés les moins polluants de la planète avec son mix énergétique soutenu par le nucléaire, elle s'impose des restrictions venant de l'Europe, alors que la Chine et les États-Unis, les deux plus gros pollueurs – la Chine largement en tête, continuent de polluer sans les mêmes restrictions.

<https://www.epochtimes.fr/feuille-de-route-energetique-un-desaccord-de-fond-pourrait-faire-tomber-le-gouvernement-2916459.html>